

**AVIS N° 2022-22 DU CSRPN OCCITANIE
RELATIF AUX LISTES DE TAXONS DÉTERMINANTS ZNIEFF
POUR LES CICADIDAE, LES COLÉOPTÈRES SOUTERRAINS ET LES ÉCREVISSSES**

Vu le dossier présenté par le CEN Occitanie auprès du groupe de travail connaissance le 5 juillet 2022 concernant les listes d'espèces de Cicadidae, de Coléoptères souterrains et d'écrevisses ;

Vu le processus défini d'élaboration des ZNIEFF Occitanie ;

Vu les débats au sein du groupe de travail connaissance le 5 juillet 2022 ;

Vu l'avis du rapporteur du CSRPN ;

Vu la consultation électronique du groupe de travail connaissance du 26 juillet au 21 août 2022 ;

Vu le vote électronique du CSRPN du 25 août au 4 septembre 2022 ;

Considérant les liste des espèces déterminantes précédemment validées pour les habitats naturels et pour les groupes suivants : pour les animaux : mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, poissons, rhopalocères, orthoptéroïdes et odonates, et pour les plantes : la flore vasculaire, les characées et les bryophytes ;

Considérant que les listes élaborées pour les différents groupes systématiques seront complétées par l'apport des autres groupes systématiques (invertébrés, fonge, lichens), mise à jour qui devrait avoir lieu fin 2022 ;

Considérant que les listes dans leur forme actuelle pourront être prochainement affinées et finalisées ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel :

- salue la solidité du travail réalisé conformément à la méthodologie validée en CSRPN, ainsi que le niveau de connaissance des experts ayant travaillé sur ces groupes peu connus, notamment les Coléoptères souterrains. Il remercie les nombreux experts et contributeurs qui ont permis ce résultat ;
- considère que le CEN a apporté des réponses pertinentes aux questions posées par des membres du CSRPN concernant les questions de l'adéquation entre l'endémisme parfois extrêmement strict de certains taxons et le découpage biogéographique régional, en particulier au regard des changements climatiques en cours et à venir ;
- est satisfait des réponses reçues à la question de l'augmentation sensible de la liste des Cicadidae déterminants ZNIEFF par rapport au précédent exercice ; cette augmentation provient à la fois de l'amélioration des connaissances et de l'étendue de la région Occitanie ;
- constate que le l'impact du changement climatique est bien pris en compte dans la note de sensibilité, ceci à dire d'expert, en l'absence de liste rouge ;
- constate que les changements dans la systématique des Cicadidae ont bien été pris en compte dans le travail présenté ;
- constate qu'outre les groupes restreints d'experts constitués pour l'élaboration des listes, des experts autres peuvent être consultés en cas de besoin ;

- approuve donc globalement les listes des déterminants ZNIEFF Occitanie pour les trois groupes zoologiques traités lors de cette séance.

Toulouse, le 5 septembre 2022
La présidente du CSRPN Occitanie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Gerino', with a horizontal line extending to the right from the end of the signature.

Magali Gerino